

Les feuilles de route de l'UE sur l'engagement envers la société civile : état des lieux et perspectives

Informations aux membres de CONCORD, décembre 2015

La présente note a pour but d'informer les membres de CONCORD et leurs partenaires sur la situation et les perspectives concernant les feuilles de route de l'UE par pays sur l'engagement envers la société civile. Elle fait suite à une note publiée par CONCORD au commencement du processus des feuilles de route début 2014 qui contient de plus amples informations sur le contexte, l'objectif et la structure des feuilles de route.¹

1. Feuilles de route de l'UE par pays : préparation, mise en œuvre et évaluation, où en sommes-nous aujourd'hui ?

Préparation : En vue de mettre en œuvre la politique de l'UE envers les OSC dans le domaine des relations extérieures à partir de 2012 (COM (2012) 492)), le processus des feuilles de route par pays a été lancé en début 2014 par la Commission européenne (DG DEVCO - Direction générale Coopération internationale et développement) à Bruxelles. Sur la base d'un modèle et de directives pour l'élaboration des feuilles de route, des consultations avec les organisations de la société civile (OSC) furent organisées par les délégations de l'UE (souvent en coopération avec les États membres ou d'autres ambassades de pays donateurs) dans les pays en développement ou relevant des politiques de voisinage ou d'élargissement. L'objectif était de discuter des priorités qui seraient par la suite traduites dans les feuilles de route de l'UE en matière d'engagement envers la société civile pour une période de 6 ans de 2014 à 2020. La finalisation des feuilles de route est intervenue entre juillet 2014 et décembre 2015 : environ 100 des 119 feuilles de route étaient prêtes à être mises en œuvre fin 2015.

Mise en œuvre : La mise en œuvre des feuilles de route a débuté, elle est orientée par le plan d'action de chaque feuille de route qui constitue une section distincte de chaque feuille de route. Les premières expériences de mise en œuvre des feuilles de route sont documentées sur le site Internet capacity4dev de la Commission européenne². Les études visant à cartographier la société civile, qui sont envisagées dans plusieurs plans d'action, ont notamment été déjà mises au point, par exemple au Mozambique³ et au Liban⁴. Au Cambodge⁵, le processus de la feuille de route de l'UE a produit un dialogue structuré entre les OSC et la délégation de l'UE qui est mentionné comme bonne pratique sur le site Internet.

¹ Voir <http://concordeurope.org/2014/04/07/concord-briefing-paper-on-the-eu-country-cso-road-maps-march-2014> (disponible en anglais, français et espagnol)

² Voir <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-governance-civilsociety/minisite/eu-country-roadmaps-engagement-civil-society-introduction>

³ Voir <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-governance-civilsociety/document/mapping-study-civil-society-organisations-mozambique>

⁴ Voir <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-governance-civilsociety/document/mapping-civil-society-organisations-lebanon>

⁵ Voir <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-governance-civilsociety/blog/cambodia-experience-establishing-consultation-mechanism>

La mise en œuvre de la feuille de route bénéficie du soutien d'un programme d'appui constitué d'une équipe de consultants qui assistent les délégations de l'UE dans la mise en œuvre et facilitent le partage d'informations entre les différentes délégations de l'UE, par exemple à travers des activités de communication sur le site Internet capacity4dev.

La Commission européenne a une approche dynamique, pragmatique et souple de la mise en œuvre des feuilles de route qui laisse la place à des solutions propres à chaque pays et le meilleur alignement possible sur d'autres processus de l'UE ou d'États membres relatifs à la société civile dans les différents pays. Dans cette perspective, l'outil que constituent les feuilles de route peut être simplifié en un tableau de bord orienté sur la mise en œuvre et les actions et permettant le suivi des progrès réalisés et la répartition des responsabilités sur un échéancier. Par ailleurs, une coordination continue avec les États membres de l'UE et le soutien actif des sections Politique des délégations de l'UE dans la mise en œuvre des feuilles de route sont des priorités pour les délégations de l'UE.

Suivi de la mise en œuvre et évaluation: Le suivi, l'élaboration de rapports et les processus d'évaluation seront allégés et moins fréquents que ce qui avait été prévu à l'origine. Une première évaluation des feuilles de routes est prévu conjointement avec la revue à mi-parcours des programmes indicatifs pluriannuels pour les programmes de financement thématiques de l'UE (PIP) qui aura lieu au niveau des délégations de l'UE en 2016/2017. Dans les pays où des changements considérables affectent le plan d'action de la feuille de route et sa mise en œuvre, cette dernière pourra être réactualisée à n'importe quel moment.

2. Accessibilité des feuilles de route : où les trouver ?

Toutes les feuilles de route qui sont disponibles publiquement sont listées sur le site Internet capacity4dev. Dans certains cas, elles sont également disponibles dans la section société civile du site Internet de la délégation de l'UE et à travers d'autres canaux de diffusion tels que les médias sociaux. La décision de publier une feuille de route relève de la discrétion de la délégation de l'UE. Dans les pays où les stratégies en matière de droits de l'homme sont indiquées dans la feuille de route ou dont les contextes sont particulièrement difficiles, les délégations de l'UE ont décidé de ne pas publier les feuilles de route ou de ne publié qu'un résumé. Les résumés listent généralement la partie plan d'action de la feuille de route et constituent ainsi un document de référence utile.

3. Analyse des feuilles de route et recommandations pour l'avenir: que dit CONCORD ?

CONCORD a été activement impliqué dans le processus d'élaboration des feuilles de route UE par pays depuis le début et se réjouit d'observer une augmentation du dialogue institutionnel entre les délégations de l'UE et la société civile. A cet égard, les efforts des délégations de l'UE et des OSC sont vivement salués.

En se basant sur les résultats du Rapport sur l'engagement mutuel, CONCORD a décidé d'analyser en détail six feuilles de route (Honduras, Kenya, Kirghizstan, Philippines, Palestine, Sénégal)⁶. Ces feuilles de route ont été sélectionnées et analysées en fonction de critères spécifiques à travers une analyse approfondie suivie d'une consultation avec un certain nombre d'ONG et de partenaires locaux impliqués dans le processus de la feuille de route.

Pendant la période d'analyse (avril à juin 2015), la mise en œuvre des feuilles de routes en était au stade initial ou n'avait pas débuté. L'analyse se focalise donc sur le document de la feuille de route, son plan d'action et le rôle de la société civile dans son élaboration, plutôt que les progrès réalisés dans sa mise en œuvre.

Un séminaire réunissant tous les Points focaux de la société civile des délégations de l'UE à Bruxelles à la fin du mois de juin 2015 a été la première occasion pour CONCORD de présenter les résultats de son évaluation. Les délégations de l'UE ont salué le travail de CONCORD et étaient intéressées à discuter de la meilleure façon de mettre en œuvre les feuilles de route.

L'objectif de ces recommandations est de suggérer des propositions pour rendre plus efficaces les feuilles de route comme outil d'engagement envers la société civile. Ces propositions peuvent être résumées⁷ de la manière suivante :

Concernant le processus :

- La **feuille de route est un instrument très prometteur et le processus doit rester actif**. Il est important d'assurer un dialogue régulier avec la société civile sur la mise en œuvre de la feuille de route et sur les développements concernant l'environnement propice au niveau national.
- L'éventail des **OSC impliquées dans le processus de la feuille de route devrait être élargi**, et un effort devrait être fourni pour mieux inclure les petites OSC locales, y compris pour prendre en compte leurs besoins et attentes. Les mécanismes qui s'avèrent utiles dans certains pays pourraient être dupliqués dans d'autres pays, par exemple en ce qui concerne la consultation en ligne.
- L'inclusion et la participation des OSC sont aussi directement liées à l'accessibilité et au niveau des informations fournies dans le processus des feuilles de route qui a souvent été structuré autour de consultations *ad hoc*. **Des informations simples et accessibles à propos des stratégies et de l'engagement de l'UE envers la société civile devraient être mises à disposition**, par exemple via le site internet de la délégation de l'UE. La publication sur les sites internet des délégations de l'UE d'un échéancier des consultations des OSC ainsi que les informations liées, y compris les programmes spécifiques, favoriserait l'inclusion et rendrait le processus plus efficace et concret.
- **Le lien entre les programmes nationaux et les programmes thématiques doit être renforcé**, et l'évaluation à mi-parcours de 2016/2017 fournit l'occasion de le faire.

⁶ Responsable de l'analyse par organisation : ACT Alliance EU ; AVSI ; SOS Children's Villages International ; Plan International ; Care International ; World Vision. Pour toute question, merci de contacter : Karine Sohet (Co présidente du sous-groupe « délégations de l'UE » de Concord) : karine.sohet@actalliance.eu

⁷ L'ensemble des recommandations ainsi que des analyses par pays sont disponibles à travers concordnet ou sur demande adressée à CONCORD : secretariat@concordeurope.org, Tél : +32 2 743 87 60

- **Un engagement et une implication plus fortes de la section politique des délégations de l'UE, des différentes sections de coopération et des chefs de délégation et de missions des États membres dans le processus de la feuille de route sont nécessaires** afin de maximiser l'impact de la feuille de route et de l'engagement de la société civile.

Concernant le contenu :

- Même si les feuilles de route sont utiles pour mettre en lumière les processus et instruments existants concernant le soutien de l'UE à la société civile, **leur valeur stratégique pourrait être augmentée en intégrant davantage des objectifs, indicateurs et actions concrets et spécifiques selon les pays.**
- **La mise en œuvre doit être axée sur le processus et le contexte**, c.-à-d. que le plan d'action de la feuille de route, tout en étant le plus précis possible, doit être souple et permettre une évaluation et une adaptation régulières.
- **Les plans d'action devraient être plus explicites quant aux rôles et responsabilités des différents acteurs**, y compris les OSC, les autorités locales et gouvernementales et les autres donateurs.
- **L'intégration d'une section sur les risques et les hypothèses, un échéancier pour la mise en œuvre du plan d'action et des informations sur les moyens financiers et les instruments disponibles améliorerait considérablement le suivi** au stade de la mise en œuvre de la feuille de route.
- **Des mécanismes de consultation des OSC (ceux existants et/ou des nouveaux) devraient être introduits de manière spécifique dans tous les domaines prioritaires des plans d'action des feuilles de route.** Cela favoriserait une institutionnalisation, un pilotage stratégique et une participation renforcée des OSC dans les différents domaines prioritaires.

Concernant la mise en œuvre :

- La mise en œuvre devrait faire l'objet d'un dialogue régulier et de décisions conjointes avec les OSC et d'autres acteurs impliqués dans le processus.
- **Le plan d'action devrait faire l'objet d'évaluations pratiques conjointes sur les capacités, les intérêts et les initiatives en cours par toutes les parties** - délégation de l'UE, OSC, gouvernement et autorités locales des États membres de l'UE - et les risques et hypothèses devraient être discutés et envisagés.
- **Un processus conjoint de suivi devrait être mis en place.**
- **Les activités dans le domaine du renforcement des capacités devraient également répondre aux besoins des petites OSC locales** et devraient avoir lieu à différents niveaux et sous différentes formes selon les besoins et les contextes.
- De manière générale, **les délégations de l'UE devraient chercher des nouveaux moyens de promouvoir des espaces dédiés à la société civile pour permettre un dialogue entre OSC et autorités publiques à travers la mise en œuvre de la feuille de route.**

4. Engagement continu dans le processus : pourquoi, comment, quand ?

Le Rapport sur l'engagement mutuel de CONCORD et l'analyse des feuilles de route montrent que l'élaboration des feuilles de route pour l'engagement des délégations de l'UE envers la société civile représentent une étape majeure dans la bonne direction. Si elles sont bien élaborées et mises en œuvre, les feuilles de route portent en elles un fort potentiel. A ce stade, il est donc très important que tous les acteurs soient impliqués, qu'il s'agisse de la délégation de l'UE, des ambassades des États membres ou de la société civile, et continuent de s'engager à coopérer pour mettre en œuvre les feuilles de route et les évaluer autant que nécessaire et approprié.

Ce que vous pouvez faire !

- Renseignez-vous sur le processus dans votre pays et assurez-vous de participer au dialogue.
- Accédez aux feuilles de routes rendues publiques sur [capacity4dev](#) ou sur le site Internet de votre délégation de l'UE et identifiez les domaines où vous pensez pouvoir contribuer.
- Prenez contact avec votre réseau d'OSC ou d'autres OSC pour voir si elles travaillent déjà sur la mise en œuvre de la feuille de route.
- Participez à l'évaluation à mi-parcours des instrument et programmes de coopération et de financement en 2016/2017, ce qui représentera une occasion de faire le point sur la feuille de route.
- Mentionnez, faites référence et posez des questions sur la feuille de route lors des rencontres que vous avez avec la délégation de l'UE, mais aussi des ambassades des États membres ou d'autres pays ainsi que votre gouvernement. Vous pouvez identifier les signataires de la feuille de route sur la page de couverture de la feuille de route. Les responsabilités des différents acteurs sont indiquées dans le plan d'action.
- Partagez vos commentaires et expériences concernant la mise en œuvre de la feuille de route. Vous pouvez le faire à n'importe quel moment en contactant le secrétariat de Concord, ou à un stade ultérieur à travers une enquête de CONCORD qui sera conduite en 2016.

5. Références et conseils de lecture pour aller plus loin :

Documents officiels de l'UE

Vue d'ensemble des feuilles de route de l'UE par pays qui ont été publiées, dont certaines disponibles uniquement en résumé, <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-governance-civilsociety/minisite/roadmaps>

Le bulletin *Keeping track* sur les feuilles de route de l'UE pour l'engagement avec la société civile, publié par la Commission européenne et disponible en anglais, français et espagnol, <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-governance-civilsociety/minisite/brochures-roadmaps/keeping-track-newsletters>

Les *Brochures sur les feuilles de route de l'UE par pays*, présentation de quatre pages produites par la Commission européenne et disponibles en anglais, espagnol, français et portugais, <http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-governance-civilsociety/minisite/brochures-roadmaps>

Documents de CONCORD

Note d'information de CONCORD sur les feuilles de route par pays pour l'engagement de l'UE envers la société civile, mars 2014, disponible en anglais, français et espagnol,

<http://concordeurope.org/2014/04/07/concord-briefing-paper-on-the-eu-country-cso-road-maps-march-2014>

Pour accompagner la note d'information, CONCORD organise des webinaires pour informer du contexte et du processus des feuilles de route. Les webinaires sont enregistrés et disponibles dans trois langues - [anglais](#), [français](#) et [espagnol](#).

Le Rapport sur l'engagement mutuel entre les délégations de L'UE et les organisations de la société civile du groupe « délégations de l'UE » de CONCORD de 2015, disponible en anglais, français et espagnol, <http://concordeurope.org/2015/01/26/the-eu-delegations-watch-report-2015>

Note d'information sur l'utilisation du rapport du groupe « délégations de l'UE » de CONCORD, disponible en anglais, français et espagnol, <http://concordeurope.org/2015/03/05/how-can-you-use-concord-s-report-on-euds-and-csos>

Les webinaires de présentation du rapport du groupe « délégations de l'UE » de CONCORD et ses principales conclusions ont été enregistrés et sont disponibles dans trois langues – [anglais](#), [français](#) et [espagnol](#).